

LES HAUTS-DE-FRANCE

Le changement de l'officine est une réalité. Dans ce contexte, **Olivier Desplats, expert-comptable**, analyse l'évolution de l'activité, de la rentabilité et du niveau d'endettement des officines de France.



« Nous avons retenu les pharmacies dont les exercices 2015 et 2014 ont des durées de 12 mois afin de rendre les comparaisons possibles. Une attention particulière doit être apportée aux officines de moins de 1 000 k€, sans doute plus vulnérables, afin de les aider à mettre en place une véritable stratégie de développement. Mieux vaut réagir que subir. »

« L'EBE a augmenté en moyenne de 1,10 %, soit une hausse de 2 246 € pour notre officine moyenne. Il faut garder à l'esprit que le niveau de l'EBE est étroitement lié à l'existence des contrats de coopération commerciale sur le générique qui devraient baisser sur 2016. »

« Nous constatons un désendettement régulier de l'échantillon, malgré le renouveau des titulaires, dû notamment aux prix d'achat des officines devenus plus raisonnables. »

« Le chiffre d'affaires doit dorénavant intégrer les prestations de service puisqu'elles incluent les honoraires de dispensation. L'année 2015 note une belle performance par rapport à l'indice INSEE du prix des médicaments remboursables (-3,88 %). »

POPULATION ÉTUDIÉE



Zone géographique

291 officines dont :

88 situées en gros bourg • 142 en zone urbaine

Chiffre d'affaires

Parmi ces 291 pharmacies

186 ont un CA compris entre 1 et 2 millions d'euros et 46 ont un CA inférieur à 1 million d'euros



ACQUISITION ET FINANCEMENT

Prix de cession et apport personnel

	2015	2014	2013
Prix d'achat moyen	1233	1303	1335
Apport personnel	246,8	261	253,6
Multiple de l'E.B.E	5,97	6,45	7,01

(en milliers d'euros)

E.B.E.*

	2015		2014		Variation	
Rappel CA H.T	1630,94	100 %	1626,29	100 %	+8,00	+0,46 %
E.B.E	206,62	12,67 %	204,37	12,57 %	+2,25	+1,10 %

(en milliers d'euros) – * E.B.E. : déduction faite de la rémunération de titulaire

TAUX D'ENDETTEMENT

	2015	2014
Dettes financières C.A HT	26,67 %	29,69 %

CHIFFRE D'AFFAIRES



C'est l'évolution globale du chiffre d'affaires de la population de pharmacies étudiées en 2015.

« Le montant de l'apport reste significatif pour sécuriser l'installation compte tenu du manque de visibilité économique en matière de chiffre d'affaires et de marge. En 2015, cet apport personnel représente 20 % du prix d'achat moyen de l'officine. D'autre part, nous assistons une nouvelle fois à une baisse relative du prix de cession, exprimé en multiple de l'excédent brut d'exploitation (E.B.E). La mise en place de la nouvelle rémunération à l'honoraire et la réforme des remises sur le générique nécessitent de raisonner en valeur de cession et en multiple de l'E.B.E (déduction faite de la rémunération du titulaire). L'acquisition de l'officine n'est plus un produit de capitalisation sans risque et doit être regardée comme l'acquisition d'un outil de travail rémunérant correctement en premier lieu son titulaire et procédant seulement ensuite, au remboursement de l'emprunt. C'est par cette approche que la profession réussira sa transmission générationnelle. »

